



## **Symposium sur la réglementation des conseillers : Résumé des travaux**

Les 26 et 27 novembre 2009, des conseillers et des psychothérapeutes de partout au Canada se réunissaient à Ottawa pour discuter de la mobilité au sein de leur profession et de l'incidence de la réglementation. Le Symposium 2009 visait à soutenir un dialogue national permanent à l'intérieur et entre les différentes associations provinciales liées au counseling et qui en représentent les diverses facettes, l'objectif étant de partager certaines constantes de la profession et certains buts communs. L'événement constitua une plate-forme destinée à susciter un dialogue national devant fournir des données utiles à la planification sur chacun des territoires de compétence, d'accroître la cohérence des normes professionnelles et de faire progresser la mobilité au sein de la profession de conseiller.

Il s'agissait du troisième symposium du genre. Le premier fut organisé conjointement en 2005 par la British Columbia Association of Clinical Counsellors et l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie. Le second s'est tenu sous les auspices de l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie et fut financé par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC), en 2008. Le Symposium 2009 fut également financé par RHDC et regroupait des représentants de toutes les provinces et d'un territoire, ainsi que plus de quatorze domaines de spécialité différents liés à la profession de counseling. RHDC est le ministère du gouvernement fédéral qui est responsable de l'Accord sur le commerce intérieur, ce dernier ayant une incidence sur la réglementation professionnelle.

Grâce à cette collaboration nationale et aux consultations interprovinciales, la profession de conseiller a la possibilité de faire l'unité en ce qui concerne des aspects fondamentaux, tels que les titres professionnels, les champs d'activité, les actes autorisés et soumis à des restrictions, les conditions d'admission, les codes de déontologie et les normes de pratique professionnelle. Ces aspects de l'identité et de la responsabilité professionnelle constituent le fondement de la mobilité interprovinciale chez les professionnels du counseling et sont des éléments cruciaux de leur identité professionnelle et de la confiance du public à leur égard.

Le Symposium visait quatre grands objectifs :

- Qu'un groupe de participants pancanadiens s'approprient les résultats du Symposium et qu'ils soient disposés à en faire part à leur entourage et à jouer un rôle de coordination et de représentation.
- Accroître la sensibilisation à l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et aux frontières que celui-ci impose aux réalités réglementaires dans l'ensemble des territoires de compétence.
- Susciter chez les participants une compréhension de base des enjeux liés à la mobilité professionnelle et leur fournir l'occasion d'en discuter et de les explorer à fond.



- Susciter un consensus dans tout le pays quant à la nécessité de disposer d'un groupe national représentatif capable d'élaborer de la documentation d'appui à l'usage des provinces et des territoires qui travaillent à la réglementation. Cette documentation pourrait également servir d'ensemble de principes de base permettant d'accroître la mobilité de la main-d'œuvre au Canada grâce à la simplification et à la rationalisation du processus de réglementation.

Les principaux sujets discutés lors du Symposium furent les suivants : les codes de déontologie et les normes de pratique, les définitions et les champs d'application de la pratique, ainsi que les enjeux et systèmes de réglementation professionnelle. Avant que ne débute le Symposium, les participants ont reçu de brefs documents de réflexion portant sur ces différents sujets et ont pu ensuite les discuter en profondeur.

On a également discuté du recours traditionnel aux diplômes par opposition aux compétences et de la façon d'harmoniser ces aspects en vue de répondre aux exigences de l'Accord sur le commerce intérieur. Ce thème fut abordé sous forme de débat d'experts et au moyen d'une présentation PowerPoint.

Au cours de la dernière après-midi du Symposium, la discussion a principalement porté sur les étapes cruciales susceptibles de permettre une mise en commun dans le développement des codes de déontologie, des normes de pratique et des champs d'application. On énonça une série d'étapes pour chacun de ces domaines, celles-ci étant résumées ci-après.

- Codes de déontologie et normes de pratique
  - Faire la synthèse des recherches entreprises au sujet des codes de déontologie et des normes de pratique existants pour les professions liées au counseling.
  - Lorsqu'il convient de le faire, utiliser un langage simple et clair.
  - Esquisser une version générique du code de déontologie afin de recueillir les commentaires des professionnels.
- Définitions du counseling et de la psychothérapie et champs d'application pratique
  - Faire la synthèse des recherches entreprises au sujet des définitions et des champs d'application pratique existants pour les professions liées au counseling.
  - Établir les éléments de base et le langage commun
  - Esquisser une version générique du champ d'application afin de recueillir les commentaires des professionnels.
- La réglementation professionnelle
  - Réunir un groupe national représentatif en vue de développer de la documentation d'appui à l'usage des provinces et des territoires qui travaillent à l'élaboration d'une réglementation.



CANADIAN COUNSELLING AND  
PSYCHOTHERAPY ASSOCIATION

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE  
COUNSELING ET DE PSYCHOTHÉRAPIE

Les discussions finales enregistrées au Symposium ont porté sur la diffusion de la vision d'une identité professionnelle nationale auprès des membres de la profession du counseling et de la psychothérapie, ainsi qu'auprès du public, par l'entremise de groupes individuels et par la mise en place d'un site Web. Ce plan contribuera à l'émergence d'une identité ou d'une image de marque nationale, tout en améliorant notre relation avec des organismes tels que la Commission de la santé mentale du Canada. Un groupe de travail national représentatif poursuivra cet effort et demandera une nouvelle aide financière afin de continuer la démarche.